Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 103 (1977)
Heft: 18: 58e Comptoir Suisse, Lausanne, 16-25 septembre 1977

Artikel: Tentative écologique à Sion
Autor: Kalbermatten, Georges de
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-73261

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

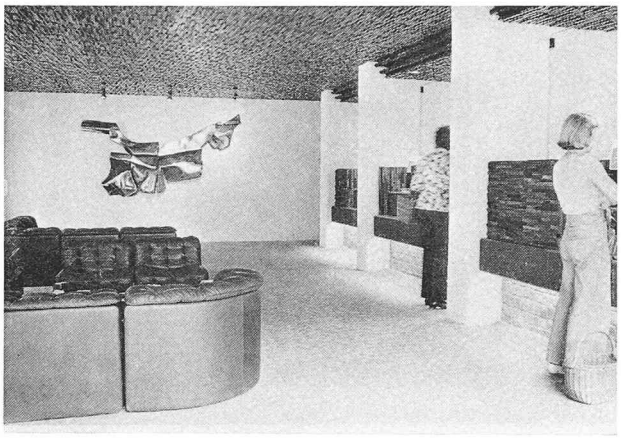

conception architecturale de l'aménagement des locaux. C'est pourquoi le bronze de Pierre Oulevay, dans l'entrée (fig. 10), n'est pas un corps étranger déposé dans un environnement auquel rien ne le lie, mais constitue réellement une part intégrante de l'aménagement. Cette collaboration étroite conduit évidemment à une meilleure mise en valeur des créations respectives.

Réalisation des filiales de Morges de la Caisse d'Epargne et de Crédit et de la Banque Cantonale Vaudoise : Jean Serex, architecte SIA, Sablon 12, 1110 Morges.

Fig. 10. — Autre vue de la halle des guichets. Au fond : bronze de Pierre Oulevay.

Tentative écologique à Sion

par GEORGES DE KALBERMATTEN, Sion

Cet article s'inscrit dans le « Combat écologique » prôné par le *Bulletin technique* dans son éditorial du 28 avril 1977.

Puisque c'est, en effet, aux technocrates que l'on attribue les atteintes à l'environnement, il faut que ces technocrates répondent par des faits concrets et par la démonstration évidente de leur action auprès des profanes.

C'est dans cet ordre d'idées qu'une équipe d'ingénieurs et d'architectes, entourée de conseillers de toutes formations, s'est donné pour tâche de recréer pour les Sédunois un environnement qui avait fait les délices de leurs ancêtres, sans pour autant diminuer, ni supprimer en aucune façon l'animation des quartiers de la vieille ville, « ville historique », celle du moins d'avant l'incendie de 1788.

Cette expérience aura bientôt dix ans. Elle permet donc déjà d'en tirer certains enseignements ou certaines suggestions applicables aux autres cités de notre canton. Déjà, Martigny emboîte le pas.

Sedunum Nostrum, association née de cette volonté d'agir, s'est fixé des buts bien précis, que ses statuts résument ainsi :

— Protéger l'héritage du passé sur le territoire de Sion.
— Susciter et encourager l'intérêt pour le passé, le présent et l'avenir de la cité auprès de ses autorités et de sa population.
— Intégrer les héritages du passé dans la vie actuelle, autant sur le plan social que sur le plan culturel.

C'est le troisième de ces buts qui nous paraît particulièrement essentiel et que nous voudrions soumettre à l'attention de ceux, trop nombreux, qui prétendent que les architectes et les ingénieurs d'aujourd'hui ne savent que détruire pour rebâtir.

L'action entreprise par *Sedunum Nostrum* y apporte le meilleur démenti.

En effet, dans le domaine de la restauration d'immeubles intéressants du point du vue historique et architectural, mais voués à une disparition prochaine du fait de leur vétusté et de leur manque d'entretien, nous citerons deux cas précis illustrant notre propos.

1. *La maison de Platea*, comme témoin d'une restauration extérieure.

Cette demeure remonte au XIII^{e} siècle.

Son allure définitive, après de nombreux agrandissements successifs, lui est donnée au XVII^{e} siècle.

L'ensemble de ces travaux a été exécuté pour le compte de Pierre de Platea (1617).

Au XIX^{e} siècle, le volume des bâtiments est augmenté par différents exhaussements. A cette époque déjà, les successions, les partages, les ventes font naître de nouvelles

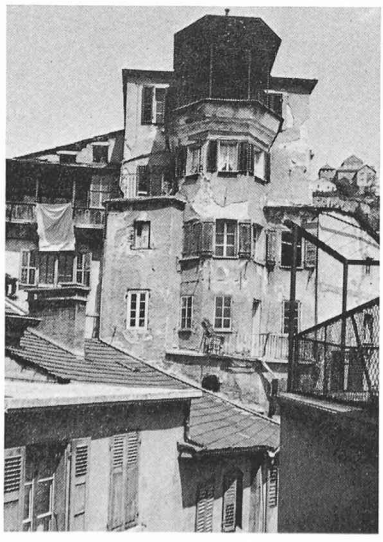

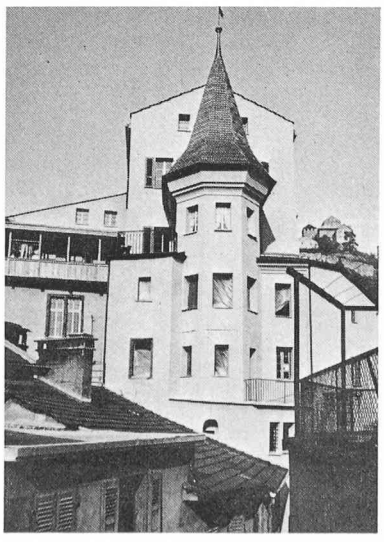

Fig. 1. — Maison de Platea: façade ouest avant la restauration (à gauche).

Fig. 2. — Maison de Platea : la même façade après la restauration (à droite).

Fig. 3. — Maison de Platea : façade sud avant la restauration.

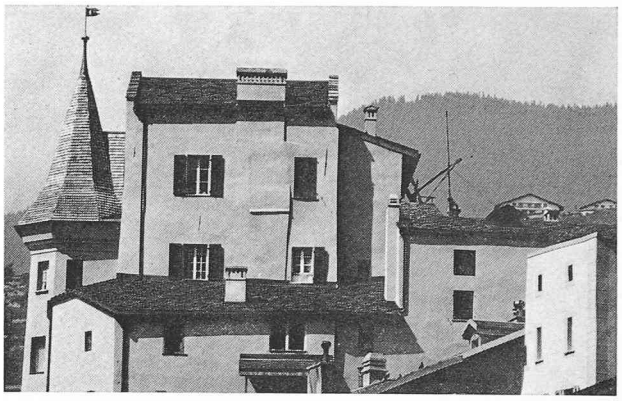

Fig. 4. — Maison de Platea : façade sud après la restauration.

circulations, et les curieuses galeries de bois qui donnent à la tour son cachet si particulier.

Au XX^{e} siècle, cette belle demeure patricienne tombe en ruines (fig. 1 et 3).

Sedunum Nostrum s'engage à la sauver. Comment ?

Il faut commencer par recenser les propriétaires — il y en a 12 —, tâcher de regrouper les parts — il y en a 84 —, établir un devis — il s'élève à Fr. 1 200 000.— —, solliciter des subventions — elles se montent à Fr. 600 000.—.

Il y a de plus le problème technique de la restauration. Il est confié à l'archéologue cantonal, dont nous reproduisons ici la manière de voir.

« Toutes les transformations exécutées tendent à dégager et à mettre en valeur les éléments essentiels de l'édifice. De manière à rendre aux façades extérieures une certaine sévérité qui, d'ailleurs, fait leur charme, on a éliminé quelques balcons adventices et corrigé les autres. Les proportions de certaines fenêtres, maladroitement retouchées, ont été rétablies. Quand cela a été possible, des ouvertures anciennes ont été remises en fonction.

» La pose de nouveau crépi, étudié spécialement pour convenir à la technique de construction des murs anciens et à l'esthétique d'ensemble du bâtiment, a permis de marquer quelques anciennes fenêtres bouchées et de faire ressortir délicatement l'articulation des corps du bâtiment ».

Fallait-il rétablir la flèche sur sa corniche ?

Fallait-il exhausser les combles anciens ravagés par l'incendie ?

Fallait-il supprimer certains balcons de bois ou de béton, apport du XX^{e} siècle ?

Toutes ces questions ne peuvent être résolues que par la bonne volonté commune des propriétaires, des restaurateurs et des instances de subventions. Il n'y a aucun critère scientifique suffisamment convaincant qui vous permette d'imposer des solutions qui, souvent plus esthétiques, sont trop douloureuses pour le propriétaire.

Les responsables de la conservation des monuments historiques en Suisse ont admis le principe suivant : Respecter au mieux l'œuvre de l'ancien architecte.

Et puis, il y a l'aspect humain.

Sedunum Nostrum se refuse à faire de ses restaurations un musée. C'est pourquoi, dans la mesure du possible, les anciens propriétaires doivent rester sur place. Si tel n'est pas le cas, les locaux récupérés doivent être ou loués, ou vendus à des privés.

Tous les objectifs ont été atteints (fig. 2 et 4).

2. *La maison de la Lombardie* : exemple d'une restauration intérieure.

Cette maison, simple mais belle, remonte au XVI^{e} siècle. On sait qu'un certain Claude Coudray l'habita en 1564.

Fig. 5. — Maison de la Lombardie : chambre à la cheminée ; détail avant la restauration.

Fig. 6. — Chambre à la cheminée de la maison de la Lombardie après la restauration.

Fig. 7. — Maison de la Lombardie : chambre au fourneau ; détail avant la restauration.

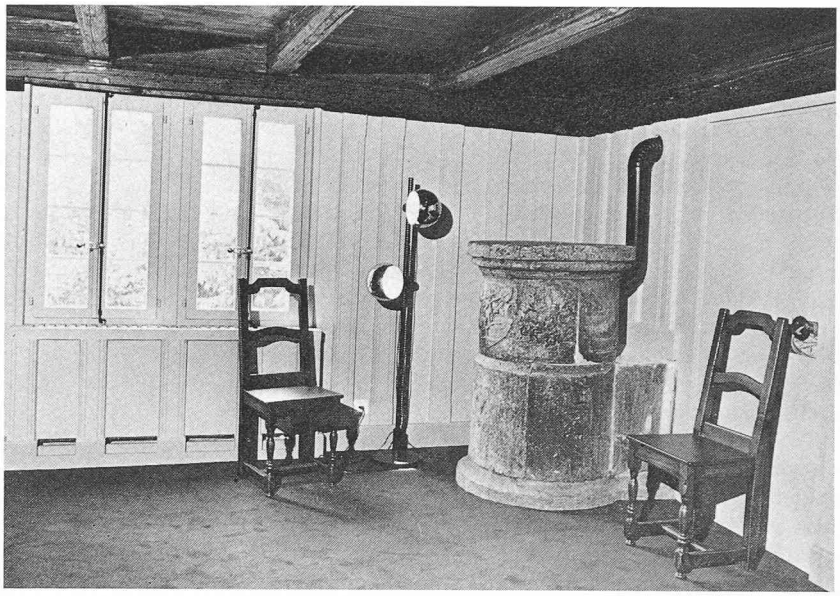

Fig. 8. — La chambre au fourneau de la maison de la Lombardie après la restauration.

Une tradition sédunoise, dont nous ignorons l'origine, prétend que le local du rez-de-chaussée était la banque des prêteurs lombards, d'où le nom : maison de la Lombardie. En 1900 déjà, la majorité des parts appartenait à des gens d'Hérémence qui descendaient à Sion cultiver leurs vignes.

Là aussi, il faut recenser : il y a 48 propriétaires ; il faut regrouper : il y a 1200 parts.

Le coût de la restauration s'élève à 500 000 francs, dont 50 % de subventions.

Il est évident que la restauration extérieure a été très importante. Mais nous voulons seulement relever ici le parti qui a pu être tiré de pièces morcelées à l'infini, où les gens s'entassaient.

Ici, toutes les parts ont pu être rachetées et les appartements reconstitués ou complétés ont été remis sur le marché une fois restaurés.

L'image dira mieux que les mots quels peuvent être les résultats de pareilles entreprises (fig. 5, 6, 7 et 8).

Mais l'environnement n'est pas fait seulement de façades pimpantes et fraîchement repeintes. Il est fait de ruelles pavées qu'on maintient ou qu'on rétablit, de l'éclairage qu'on rend plus discret et dont les supports sont mieux adaptés au style des quartiers, de la suppression de tout élément enlaidissant la perspective d'une rue, du rétablissement de la circulation piétonnière. Il est fait enfin de la découverte et de la remise en valeur de tous les grands et petits trésors artistiques qui enrichissent chaque cité.

Un exemple propre à Sion illustre parfaitement ce qui peut être découvert dans un taudis et offert aujourd'hui à l'admiration de chacun : la fresque de l'officine Uffem Bort exécutée en 1547. Découverte quatre cents ans plus tard, en 1947, après avoir été cachée sous des badigeons de chaux, elle fut restaurée en 1976, grâce à la générosité de toutes les sociétés hydro-électriques installées en Valais (fig. 9 et 10).

Cette restauration a entraîné celle du local qui l'abritait et, par la force des choses, de toute la demeure, également du XVI[e] siècle.

Nous pouvons donc conclure en prétendant que nombre de technocrates dans le monde non seulement ne compromettent pas les critères écologiques, mais se sont attachés à créer un nouvel environnement empreint de goût, de paix et de confort, qui s'appuie solidement sur les valeurs du passé.

Adresse de l'auteur :
Georges de Kalbermatten, ing. EPFZ-SIA
Président de *Sedunum Nostrum*
Rue de Lausanne 39, 1950 Sion

Photographies :
J. M. Biner, B. Dubuis, Sion
Ch. Paris (Fonds des Archives cantonales du Valais, Sion)

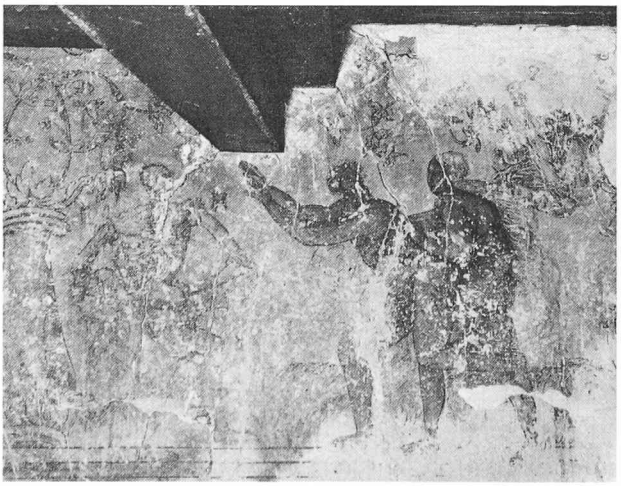

Fig. 9. — Fresque de l'officine Uffem Bort « La mort attend Adam et Eve chassés du Paradis » ; détail avant la restauration.

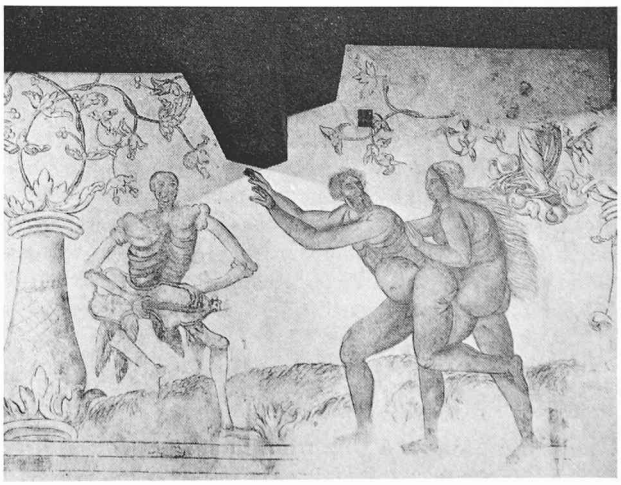

Fig. 10. — Le même détail après la restauration.